

Décryptage Clément Boileau

Pesticides, un modèle qui nous est cher”, affirme, avec une pointe d’ironie, le dernier rapport du bureau d’analyse indépendant Basic (France), qui décrypte depuis 2013 “les modes de production et de consommation, leurs impacts sociaux et environnementaux, et évalue les coûts sociétaux liés à ces impacts”. Dans son étude parue ce 30 novembre (lire encadré), le bureau s’est ainsi intéressé aux coûts liés à l’utilisation de pesticides en Europe, alors que l’actualité en la matière se réchauffe au sein du Vieux Continent: l’Union entend en effet diminuer l’utilisation de pesticides de 50% d’ici à 2030 et la France, qui va prendre la présidence de l’UE en 2022, souhaite atteindre cet objectif d’ici à 2025. La Belgique, elle aussi, tente de suivre le mouvement (lire ci-dessous).

Marché en croissance

Les intentions sont louables de part et d’autre de l’Union, mais cela s’annonce corsé, compte tenu du poids économique des pesticides en Europe et des disparités entre États, rappelle le Basic dans son rapport: au sein de l’UE, il se vend pour 12 milliards d’euros de pesticides chaque année; il s’en importe à hauteur de 1,4 milliard et s’en exporte pour 5,8 milliards. Au niveau mondial, les ventes ont été multipliées par deux en vingt ans (pour un total de vente de 52 milliards d’euros par an). Et si la consommation de pesticides croît de nos jours principalement en Argentine, en Russie ou au Brésil, très peu de pays européens semblent

en mesure de sortir de cette dépendance. “En effet, on peut documenter le fait que la consommation de pesticides en Europe n’a jamais baissé. Seuls quelques États membres, tel le Danemark, ont réussi à montrer qu’il était possible d’infléchir la courbe”, abonde Christophe Alliot, cofondateur du Basic et expert en analyse de chaînes de valeur, études d’impact, commerce équitable et enjeux de développement.

Pour estimer la consommation totale de pesticides en Europe, le Basic s’est notamment basé sur les travaux de recherche de l’Inrae (Institut de recherche agronomique français), “qui montrent qu’il y a une corrélation entre les dépenses

(en euros) pour les pesticides et ce qu’on appelle la fréquence de traitement, qui dit quelque chose de l’usage des pesticides”, poursuit cet ingénieur de formation. Une fois cette donnée obtenue, le bureau s’est attaché à dresser un bilan comptable le plus rigoureux possible entre coûts et bénéfices, “ce qui nous demandait de nous restreindre à des dépenses réelles, tangibles, qu’on peut relier aux pesticides. Ces dépenses sont présentes dans la comptabilité des États, institutions publiques et acteurs qui en subissent les conséquences”, poursuit Christophe Alliot, qui détaille les éléments inclus dans le calcul. Soit “les dépenses de régulation – par exemple combien nous coûte le système de régulation des pesticides à l’échelle européenne et que les acteurs privés ne payent pas –, les soutiens publics qui bénéficient au secteur (subventions mais surtout des

taux de TVA réduits dans certains États membres), les dépenses ou surcoûts pour rendre l’eau potable dans les endroits où le niveau de pesticides est tellement important que cela demande des mesures palliatives et autres”.

Le traitement des eaux fait exploser la facture

Conclusion? Les bénéfices directement liés au commerce et à l’utilisation de pesticides, chiffrés à environ 1 milliard d’euros, ne couvrent pas les coûts à charge de la collectivité, qui s’élèvent eux à environ 2,3 milliards d’euros répartis comme suit: 1,3 milliard en traitement des eaux, 400 millions de réductions de TVA, 400 millions en maladies professionnelles, 200 millions en émissions de gaz à effet de serre, 7 millions pour financer la régulation, 1 million en subventions aux

fabricants.

Pour ce qui est des coûts liés indirectement aux pesticides, tels les soutiens publics à l’agriculture (57 milliards d’euros), maladies diverses (38 milliards d’euros) ou protection de la biodiversité (10 milliards d’euros), la facture grimperait à... 105,9 milliards d’euros. Un chiffre “autrement plus important, mais qui n’est cependant pas basé sur des données assez fiables pour vérifier”, tempère Christophe Alliot, qui conclut que “dans les deux cas, coûts directs (2,3 milliards d’euros) ou indirects (105,9 milliards d’euros), l’industrie serait déficitaire si elle devait payer ces coûts”.

12

Milliards d’euros

Total des ventes annuelles de pesticides au sein de l’Union européenne selon le Basic

Le plan belge de réduction de l’usage de pesticides s’annonce particulièrement laborieux

Selon les données de l’Organisation des Nations unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO), la Belgique fait partie des plus gros consommateurs de pesticides en Europe – en 2019, on parlait d’environ 10 kilogrammes de pesticides par hectare de terres cultivées. Comme le stipule l’accord du gouvernement fédéral, le pays est censé se mettre au diapason des objectifs européens et réaliser “un ambitieux plan de réduction des pesticides”.

“J’applique vraiment le plan et on travaille avec mes collègues de la Santé et de l’Environnement pour un plan pour 2023-2027, je peux rassurer sur le fait que nous avons l’ambition de mettre en place ce plan de réductions de 50% de pesticides”, a récemment déclaré à la RTBF le ministre en charge de l’Agriculture, David Clarinval (MR).

L’Europe interdit, pas la Belgique

Vérification faite auprès du SPF Santé, qui y est étroitement associé, un plan est bien sur la table, mais les contours demeurent pour l’instant incertains: une consultation publique doit débuter début 2023, sans toutefois que des propositions d’interdiction soient concrètement envisagées. C’est que le contexte est relativement tendu entre partenaires de la majorité.

Avec, tout en haut de la liste des contentieux sur les pesticides, l’épineuse question de certains néonicotinoïdes interdits en Europe, mais qui bénéficient toujours, en Belgique (comme dans d’autres États membres), d’autorisations pour des situations d’urgence... en vertu du règlement européen sur la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques qui permet certaines exceptions. Cette liste comporte ainsi, pour une durée de 120 jours (renouvelables), plus de 600 autorisations d’urgence (à chaque fois, pour un usage bien précis). Pas de quoi réjouir les verts, qui renvoient naturellement la balle dans le camp du ministre Clarinval.

Contacté, son cabinet explique pourtant que “le ministre n’est même pas consulté pour avis dans [la] procédure d’autorisation”, qui est du ressort du SPF Santé publique. Autre son de cloche du côté du ministère incriminé: “Officiellement, oui, c’est bien le SPF santé publique qui est concerné”, nous dit-on, mais en soulignant que ces autorisations d’urgence ont en réalité été déléguées par le ministre la Santé, Frank Vandebroucke (Vooruit), à... un certain David Clarinval. Qui en porterait, nous souffle-t-on, la responsabilité finale en cas de pépin.

Ct.B.

EN BREF



France

Des inondations frappent le département du Nord

Les pompiers ont procédé dimanche soir à une soixantaine d’évacuations d’habitants dans le département du Nord, touché par de fortes précipitations et à son tour placé en alerte orange “inondations” par Météo-France après le Pas-de-Calais limitrophe. L’alerte a été prolongée jusqu’à ce mardi midi. Des crues importantes étaient signalées sur le bassin de la Lys, affectant plusieurs communes. Lundi soir, une octogénaire a été découverte morte dans sa cave inondée. (AFP)

Science

L’origine de l’eau sur Terre

Une équipe internationale de scientifiques a peut-être résolu un mystère clé sur les origines de l’eau terrestre. Selon ces chercheurs, l’analyse d’un astéroïde suggère que des grains de poussière extraterrestre ont transporté de l’eau sur Terre lors de la formation de la planète. Les particules de vent solaire ont modifié la composition chimique des grains pour produire des molécules d’eau qui seraient complémentaires à l’eau apportée sur Terre par les astéroïdes riches en carbone.

Australie

Le changement climatique à l’origine des feux de forêts

Le changement climatique est le “facteur déterminant” conduisant à des feux de forêts de plus en plus intenses, affirment des scientifiques de l’agence de recherche publique australienne, contredisant le gouvernement qui pointait du doigt l’absence de débroussaillage. Ces chercheurs ont examiné 90 ans de données en comparant huit facteurs intervenant dans les risques d’incendie et conclu que le changement climatique est le principal responsable des mégaincendies comme ceux qui ont ravagé le pays en 2019-2020. (Belga)